



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

03 septembre 2025

L'an deux mil vingt cinq  
Le 09 septembre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.

Etaient présents : DUBUC Boris, BACHELET Jacques, BONFILS Raymond, DAMBRY Christine, DUBOURDONNAY Xavier, Annick GUILLOON, Benoît LUCAS, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER, Sandrine THOREL

Etaient absents : Jean-Luc BERTHELOT, Isaline HAMEL

Procurations : Philippe DIMARCO donne procuration à Jean-Marie NOEL  
Cindy MORELLEC donne procuration à Annick GUILLOON  
Géraldine EUDIER donne procuration à Boris DUBUC

**Délib.n°054/2025 : Délibération droit de préemption urbain de la commune dans le PLUI**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 15

PRESENTS : 10

VOTANTS : 13

PROCURATIONS : 3

OBJET :

Le PLUI n'étant pas encore exécutoire, le nouveau droit de préemption ne peut être voté.

De plus, deux délibérations seront prises par Caux Seine Agglo :

- Une pour le DPU
- Une pour la déléguer aux communes selon les plans qui auront été retournés.

La délibération ne peut donc être prise.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Boris DUBUC.

